GAZETTE de FETIGNY et de MENIERES

Mensuel - Numéro 15 - Janvier 1993

Toute l'équipe de la Gazette de Fétigny vous remercie pour votre soutien, vous souhaite de très bonnes fêtes et vous présente ses MEILLEURS VOEUX pour

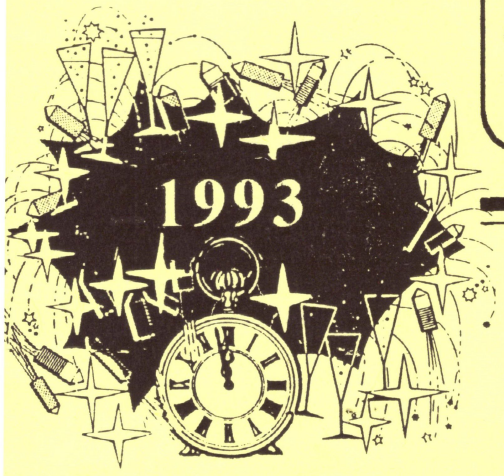

Prochaine parution:
5 FEVRIER 1993

Fétigny et Ménières

ST-NICOLAS EN VISITE

Le 6 décembre dernier, St-Nicolas et ses Pères-fouettards se sont rendus à Fétigny et Ménières. L'occasion pour les enfants de recevoir quelques gourmandises et ...pour la Gazette de faire queques photos.

Pages 8 et 9

Ménières

LE CAPITAINE DU FEU PASSE LE FLAMBEAU

Pages 4 et 5

Atelier de réparation - Exposition
Tunnel de lavage - Bar à café

Garage DIMAB SA

PAYERNE - Route de Bussy - ZI La Palaz
✆ 037 / 61 55 00

Agence officielle BMW:
Broye vaudoise, fribourgeoise et Glâne

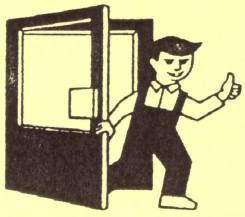

PHILIPPE PITTET SA
MENUISERIE METALLIQUE

Construction **Inox**
Acier
Plastique
Aluminium

1680 ROMONT
(037) 52 34 75

B. Egger, conseiller technique

Nouveau et déjà classique.
Sfera de Piaggio.

Avec Sfera, le scooter de 50 cm³ de Piaggio, le légendaire fabricant de la Vespa, ouvre un nouveau chapitre de l'histoire du scooter.
Boîte automatique, démarreur électrique, un design fantastique, siège à position européenne. Roule à l'essence sans plomb et avec pot catalytique.
Seul ou à deux. Livrable en trois teintes.
A partir de **Fr. 3'595.-**. Dès maintenant, chez votre agent Piaggio:

GARAGE
JEAN POUX
FÉTIGNY ✆ 037/61 15 73

USEGO, tout près de chez vous...

Epicerie ZBINDEN

1532 FÉTIGNY ☎ **037 / 61 27 37**

TS SABLAGE SA

Zone industrielle
1541 SÉVAZ

Tél. 037 / 63 50 05
Fax 037 / 63 50 10
Natel 077 / 34 17 79
Banque SBS Estavayer-le-Lac

Traitements de surface

- **Sablage**
- **Métallisation**
- **Thermolaquage**
- **Peinture 2 composants**

Assemblée communale de Ménières

BUDGET 1993 ACCEPTE

Présidée pour la première fois par le nouveau Syndic Marc Corminboeuf, l'Assemblée de Commune de Ménières s'est tenue le jeudi 17 décembre en présence de 31 citoyens. La présentation du budget 1993 restera le fait marquant de cette assemblée. Le budget de fonctionnement 1993 prévoit un bénéfice de plus de 8000 francs. La commission financière, chargée de vérifier si ces chiffres pourront être tenus, a donné son aval et l'Assemblée accepta à l'unanimité ce budget. Le budget d'investissement passa lui aussi sans problème la rampe et fut accepté à l'unanimité.

Le nouveau règlement du corps des sapeurs-pompiers, qui avait été une première fois rejeté par la préfecture a été quelque peu modifié. Il fut reproposé et accepté par l'Assemblée. Il entrera en vigueur dès l'accord de la préfecture.

Le problème des ordures ménagères retint aussi l'attention. Le Conseiller Louis Robert a réaffirmé que les containers restaient ouverts uniquement le lundi et le mardi. Interdiction donc d'amener les ordures les autres jours. Si ce réglement strict, mais indispensable, n'était pas respecté, des mesures pourraient être prises. Louis Robert parla même d'une taxe poubelle si les débordement devenaient trop fréquents. Pour l'année 1992, la Commune de Ménières a produit 76 tonnes de déchets qui sont éliminées au prix de 170 franc la tonne. A signaler que pour 1993, ces déchets seront éliminés à raison de 200 francs la tonne.

Pour terminer, le Syndic a encore imformé l'Assemblée qu'une révision du PAL (Plan d'Aménagement Local) allait certainement avoir lieu dans ces prochaines années. Chaque citoyen concerné par ce sujet sera informé personnellement et devra alors donner son avis.

J. R.

Ménières: Assemblée de jeunesse

WELCOME TO LONDON

La Société de Jeunesse de Ménières tenait le vendredi 4 décembre dernier sa traditionnelle assemblée annuelle. Le nouveau Président, Daniel Perrin, salua la vingtaine de membres présents et enregistra la démission au sein du comité de Valérie Corminboeuf. Cette dernière est remplacée par Stéphanie Clément. La Bénichon du mois de septembre, la Fête de la bière ainsi que la tombola ont laissé cette année un bénéfice appréciable de 4'000 francs. La Société de Jeunesse remercie la Commune d'avoir mis gratuitement à disposition une cantine à l'occasion de ces deux manifestations. La bonne marche financière permet cette année une nouvelle sortie. Ces deux dernières années, la Société s'étaient rendue à Majorque. Certains membres émirent l'idée de changer de cap et de racourcir la durée du séjour, afin de ne pas trop mettre en péril les finances de la société. Après de longues discussions, les membres de la jeunesse ont voté à la quasi unanimité pour Londres. Ce voyage durera 4 jours et se situera aux environs de Pâques. Une contribution financière sera demandée à chaque participant. "C'est une condition indispensable pour partir chaque année en vacances", releva pour terminer le Président Daniel Perrin.

J.R.

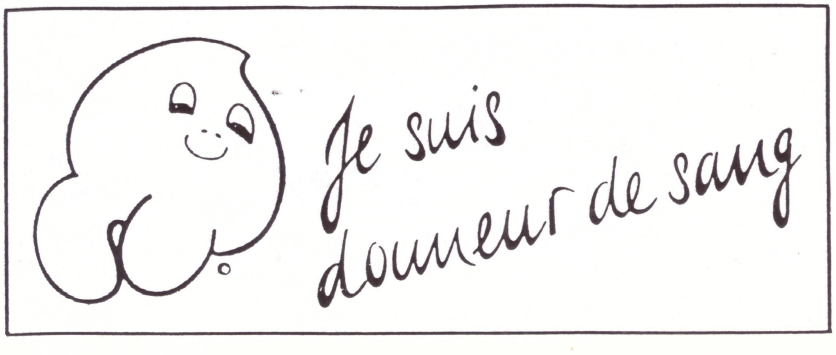

BON ANNIVERSAIRE

Mercredi 2 décembre, Lydia Marguet de Ménières fêtait ses 95 printemps entourée de toute sa famille et de ses amis. Pour marquer l'événement, le Conseil communal lui avait rendu visite la veille, afin de remettre un superbe fauteuil à cette doyenne du village, jeune et pleine d'humour. Pour la petite histoire on notera que Joseph Marguet, le frère de Lydia décédé il y a quelques mois, avait été quant à lui doyen de Fétigny en atteignant l'âge très respectable de 99 ans.

Née Marguet à Ménières le 2 décembre 1897, Lydia habite ce village depuis près d'un siècle. C'est d'ailleurs là que le 24 novembre 1930 elle unit sa destinée à celle de Léon Marguet, menuisier. De cette union naissaient trois enfants. Au fil des ans, la famille s'est alors peu à peu élargie et elle compte actuellement encore sept petits-enfants ainsi que trois arrière-petits-enfants.

Membre de la Gym dames dès les premières années de la société et jusqu'à l'âge plus qu'honorable de 86 ans, Lydia Marguet a en outre toujours été une passionnée de couture et de tricot. Une passion dont elle fit également profiter les autres en devenant durant 17 ans maîtresse d'ouvrage dans son village. Le tabac a lui aussi pris une place importante dans la vie de Lydia; elle s'est en effet longtemps affairée à cultiver ce dernier et plus particulièrement à en produire des plantons.

A l'occasion de ses 95 printemps, nous formons à l'égard de cette sympathique et dynamique grand-maman tous nos voeux de santé et de bonheur.

F.G.

LE COMMANDANT DU FEU PASSE LE FLAMBEAU

Marc Corminboeuf observe son superbe écusson

A l'issue de leur dernier exercice annuel, samedi 5 décembre, les sapeurs- pompiers de Ménières ont appris avec grand regret la démission de Marc Corminboeuf, commandant du feu depuis 15 ans. "J'ai éprouvé beaucoup de satisfaction durant les quinze années que j'ai passées au poste de commandant, a confié Marc Corminboeuf. Dans l'exercice de ma fonction, j'ai toujours voulu opter pour la camaraderie, même si parfois le manque de sérieux a rendu ma tâche difficile." Marc a en outre avoué qu'il quittait le corps de pompiers avec une certaine nostalgie, mais qu'il se sentait toutefois rassuré de penser que la relève était d'ores et déjà garantie. Claude Corminboeuf, qui lui succédera, est en effet au point en la matière, puisqu'il travaille dans la défense contre l'incendie à la Place d'armes de Payerne.

Le nouveau commandant du feu a promis pour sa part d'organiser des exercices intéressants, basés sur la technique. "J'espère simplement être aussi bon que Marc pour que tout le monde ait autant de plaisir à participer aux séances d'entraînement", a déclaré Claude Corminboeuf, qui a expliqué que Ménières serait doté dès le printemps prochain d'un système d'alarme par téléphone. Outre l'achat d'une motopompe, il a encore envisagé l'éventualité d'une collaboration intercommunale, notamment avec le village voisin de Fétigny.

Louis Robert, conseiller communal, a quant à lui félicité Marc Corminboeuf pour son dévouement envers la commune dont il est d'ailleurs syndic. Pour le remercier de son engagement, il lui a remis un superbe ouvrage en marqueterie représentant les armoiries du village (voir photo). Il a également adressé quelques paroles à l'encontre du nouveau commandant: "Claude est de la même veine que Marc. C'est un homme posé qui sait ce qu'il se veut." L'avenir des sapeurs-pompiers semble donc être en de bonnes mains.

Après l'apéritif partagé dans le pavillon, la journée s'est poursuivie dans l'amitié à l'Auberge des XIX cantons, où pompiers et conseillers ont savouré une succulente fondue servie par les tenanciers de l'établissement, la famille Ribeiro. Un vrai régal, on peut vous l'assurer.

Francis Granget

André Robert, boursier communal, a payé la solde des pompiers

Claude Corminboeuf, ici lors de l'exercice régional à Vesin, sera le nouveau commandant du feu (photo archive)

EN BREF...

Salle communale de Fétigny

NOUVEAU REGLEMENT

Depuis le premier septembre dernier, la grande salle de Fétigny est régie par un nouveau règlement. C'est désormais l'Union des sociétés locales (USL) qui est chargée d'attribuer la salle aux gens qui désirent en profiter. Pour un montant de 200 francs, les habitants de Fétigny peuvent en effet louer le lieu afin d'y organiser leurs fêtes de famille, des rencontres de groupes, repas ou tout autre genre d'activité. Pour tout renseignement complémentaire, les personnes intéressées peuvent s'adresser au secrétariat communal.

Le nouveau règlement de la salle communale a été institué à titre provisoire pour une durée limitée à deux ans. Au-delà de ce délai, si l'expérience ne s'avère pas concluante, elle ne sera alors pas prolongée. On reviendrait dans ce cas à la situation initiale.

PETITES ANNONCES

A VENDRE

PNEUS Hivers 175 / 14
montés sur jantes OPEL BAS PRIX
Ecrire sous chiffre 151 - case postale 5
1532 FETIGNY

PNEUS Hivers 5. 60 / 15
montés sur jantes COCCINELLE
écrire sous chiffre 152 - case postale 5
1532 FETIGNY

A VENDRE OU ECHANGER

LIVRES Arlequin/ Duo/ Passion
dès **1 fr.50**
tel: 037/ 61. 74. 46.

Graffiti Grill
PAYERNE Rte de Fétigny
NOS SPÉCIALITÉS:
Bourguignonne - Potée Mongole
Fondue Bacchus - Brasérade
Chapeau Tartare - Pierrades
Chinoise - Steak Tartare
Tartare de Saumon
Menu du jour 13.- AVS + Apprentis 11.-
Tél. 037 / 61 42 42 - Fermé le lundi dès 16 h. et mardi tout le jour

Fétigny

Réception des nouveaux habitants

Pour la première fois cette année, le Conseil communal fétignois a décidé de mettre sur pied une réception afin d'accueillir les personnes qui se sont installées dans la commune ces deux dernières années.
Nous reviendrons plus en détails dans notre prochaine édition sur cet apéritif qui a eu lieu mercredi 23 décembre dernier. **GFM**

AVIS
aux sociétés locales

Pour remplir la tâche qu'elle s'était fixée à ses débuts, la Gazette de Fétigny et Ménières a plus que jamais besoin de vous. N'hésitez pas à avertir suffisamment tôt la rédaction de vos diverses manifestations, afin que nous puissions vous envoyer un de nos journalistes. Le cas échéant, faites-nous parvenir vos textes ou quelques renseignements relatifs aux événements qui ont eu lieu.
Sauf cas spéciaux (pour lesquels vous serez avertis à l'avance), la Gazette paraîtra dorénavant chaque premier vendredi du mois. Dernier délai pour apporter vos photos: au plus tard 8 jours avant la date de publication.
Nous vous remercions par avance de votre collaboration. *La rédaction*

GAZETTE de FETIGNY et MENIERES

Rédaction, publicité et abonnements :

Gazette de Fétigny et Ménières
M. Francis Granget
Case postale 5
1532 Fétigny

tél 037 / 61 44 93

Impression:

Rédacton
Rue Grimoux 2
1700 Fribourg

Tél. 037 / 23 28 68

Collaborateurs réguliers :

Alexandre Joye
Claude Pillonel
Jasmine Plüss
Joël Robert

Ménières

REPAS DES AINES

Le 8 décembre, jour de l'Immaculée Conception, les personnes âgées de Ménières se sont retrouvées au Café pour partager le traditionnel repas qui leur est réservé. Joie et bonne humeur furent au rendez-vous de cette journée appréciée de toutes et de tous, dont on doit l'organisation au Groupement des dames.

(photo Jean-Pierre Bise)

Fétigny

ASSEMBLEE COMMUNALE

Le vendredi 10 décembre dernier se tenait l'assemblée communale de Fétigny. C'est à 20 h 15 que Monsieur le Syndic Dolphi Haenni a ouvert l'assemblée. A l'ordre du jour plusieurs points allaient susciter de nombreuses questions. Mais, tout d'abord, le procès-verbal de la dernière assemblée et le budget 1993 furent acceptés sans discussion.
Avant de répondre aux questions des citoyens, le Conseil communal s'est d'entrée expliqué sur la mensualité des impôts. Il avoua que d'avoir mis les personnes devant le fait accompli n'était pas la meilleure solution et s'en est vivement excusé. S'appuyant sur de nombreux textes de loi, le Conseil communal a toutefois expliqué que ce nouveau mode était absolument légal. Cette précision n'empêcha pas cependant de nombreuses personnes de dire leur avis et de poser leurs questions. Des questions qui furent par ailleurs éclaircies par notre boursier M. Yvan Joye.
Un autre sujet important de l'assemblée fut le choix entre le subventionnement des loyers (Aide fédérale) pour un immeuble à construire sur un terrain privé ou sur un terrain communal. Un représentant de chaque bureau d'architecture était même présent pour argumenter les projets. Finalement, les citoyens ont été appelés à se prononcer sur ce sujet. La votation s'est effectuée à bulletins secrets (pour chaque votation 68 votants):

- Immeuble sur terrain privé :	**Blancs 3**	**Oui 9**	**Non 56**
- Immeuble sur terrain communal :	**Blancs 1**	**Oui 57**	**Non 10**

C'est donc le projet concernant la construction d'un immeuble sur terrain communal qui a été retenu. L'assemblée s'est quant à elle clôturée à 22 h 45 et le Conseil communal a offert le verre de l'amitié à tous les participants.

Alexandre Joye

Commune de Fétigny

NOUVEAUX CITOYENS

Le vendredi 18 décembre dernier, le Conseil communal de Fétigny avait organisé une petite soirée afin de marquer l'entrée dans la vie civique d'une dizaine de jeunes nés en 1974 et domiciliés au village. Cinq d'entre eux avaient répondu favorablement à l'appel de l'Exécutif local et ils se sont vu remettre à cette occasion un petit cadeau, souvenir de ce moment important de leur vie de citoyen. Les messieurs ayant passé cette année le cap respectable du demi-siècle d'existence - qui pour beaucoup d'entre eux signifient en outre la reddition des effets militaires - ont également été conviés à cette petite réception organisée au bureau communal.

Après une courte partie officielle qui a permis au syndic Adolphe Haenni d'accueillir ses hôtes, tous les participants ont rejoint l'Auberge communale où ils ont savouré une délicieuse fondue préparée par Jean-Paul Vorlet, tenancier mais également tout frais quinquagénaire. La soirée s'est alors terminée dans une ambiance détendue et en toute amitié.

F.G.

Marie-Laure Renevey, secrétaire communal; Jean-Marc Granget, Bernard Renevey, Daniel Jakob, Patrick Chardonnens, conseillers; Claudia Dubey; Adolphe Haenni, syndic; Sarah Fontaine, Stéphane Henchoz, Sandra Renevey, Benoît Fontaine.

Pierre Goumaz, Jean-Paul Vorlet, Bernard Staehlin, Hubert Renevey entourés des membres du Conseil communal fétignois.

Images du passé

L'inauguration du drapeau de la Société de tir de Fétigny il y a 20 ans. (photo archives)

COMMANDE

..... exemplaire(s) du No 1
..... exemplaire(s) du No 2
..... exemplaire(s) du No 3
..... exemplaire(s) du No 4
..... exemplaire(s) du No 5
..... exemplaire(s) du No 6
..... exemplaire(s) du No 7
..... exemplaire(s) du No 8
..... exemplaire(s) du No 9
..... exemplaire(s) du No 10
..... exemplaire(s) du No 11
..... exemplaire(s) du No 12
..... exemplaire(s) du No 13
..... exemplaire(s) du No 14
..... exemplaire(s) du No 15

(Prix du numéro: 1 franc)

Nom: _____

Adresse: _____

Localité: _____

A renvoyer à:
Gazette de Fétigny - Ménières
Case postale 5
1532 Fétigny

SAINT-

Ménières

Le 6 décembre dernier, jour de sa fête, Saint-Nicolas et ses deux Pères-fouettards se trouvaient à Ménières, pour le plus grand plaisir des tout petits et aussi des plus grands. Initialement, Saint-Nicolas devaient se rendre, uniquement sur demande, dans les maisons. Mais un grand nombre d'enfants et de parents l'arrêtèrent en chemin et c'est avec grand plaisir que Saint-Nicolas leur laissa également un petit souvenir. Ces nombreuses haltes le mirent quelque peu en retard sur son horaire très chargé. Finalement grâce à la perspicacité et au souci de ses Pères-fouettards, Saint-Nicolas put rendre visite à chaque enfant de Ménières qui lui remirent dessins et lui contèrent moult poésies. Saint-Nicolas, que la Gazette a rencontré juste avant son embarquement, a promis de revenir l'an prochain.

NICOLAS

Fétigny

Dimanche 6 décembre dernier, St-Nicolas était l'invité de la Société de jeunesse de Fétigny. Dans son périple à travers le village, le saint patron a fait la joie de tous les enfants rassemblés autour de lui. Pour mériter cacahuètes et mandarines, les bambins n'ont pas hésité à offrir à St-Nicolas leurs plus belles chansons et poésies, tout en assurant avoir été très sages durant l'année écoulée.

FOOT

FC Fétigny

SOUPER DE LA UNE

La première équipe du FC Fétigny était réunie samedi 12 décembre dernier à l'Hôtel du Port, pour son traditionnel souper de fin du premier tour. Une vingtaine de participants, c'est-à-dire la majorité des joueurs plus quelques charmantes accompagnantes, avaient répondu présent à cette soirée, organisée à la perfection par Jean-Gabriel Meylan, capitaine. Un capitaine qui se charga encore de remettre au nom de l'équipe un petit cadeau à Stéphane Francey, qui quitte le FC Fétigny après trois ans et demie de fidélité.

Au cours de ce souper, l'on a pu constater, si besoin était, que l'ambiance était très bonne et amicale au sein de l'équipe, malgré les quelques points égarés bêtement cet automne. La Une a par ailleurs programmé une sortie à skis de deux jours qui aura lieu les 16 et 17 janvier prochains à Vers-l'Eglise, près des Diablerets. Nous y reviendrons dans une prochaine édition.

CI.P.

Equipe suisse de football

HENCHOZ A HONG KONG

Du 20 au 30 janvier 1993, l'équipe suisse de football se rendra à Hong Kong afin d'y effectuer un camp d'entraînement d'hiver. Parmi les dix-huit sélectionnés, on retrouve avec plaisir le jeune fétignois Stéphane Henchoz (18 ans). Le Xamaxien est avec Grassi le second joueur à n'avoir disputé pour l'instant aucun match avec la Suisse A. L'occasion se présentera peut-être lors de ce déplacement durant lequel l'équipe nationale affrontera le Japon (23 janvier) et disputera une deuxième rencontre contre une équipe qui n'a pas encore été définie.

La présence de Stéphane Henchoz au sein de l'équipe suisse à l'occasion de ce camp d'entraînement à Hong Kong ne fait que démontrer la progression qu'il a effectuée ces derniers mois. Le 16 décembre dernier, le quotidien "La Suisse" publiait une sélection de Roy Hodgson comprenant les onze meilleurs joueurs suisses du mois. Henchoz y figurait en bonne place. Avec 19 points, le défenseur de Neuchâtel Xamax se trouvait au 4e rang du classement final de novembre 1992. "Je suis heureux de constater que Stéphane Henchoz a réussi à confirmer tout le bien que l'on pensait de lui, alors que Xamax se trouvait dans une situation délicate", a par ailleurs confié l'entraîneur helvétique.

F.G.

NOEL DU FOOT REUSSI

Le Noël du Foot 1992 a eu lieu à la grande salle de Fétigny le samedi 5 décembre dernier. Les dirigeants avaient "mis le paquet" pour que cette soirée soit une totale réussite, et on peut assurer qu'elle le fut. Claude Losey, major de table, ainsi qu'un excellent orchestre ont animé cette manifestation à laquelle participaient 85 personnes.

Benoît Fasel, président du club, prit la parole pour exprimer les joies et les déceptions de l'année 1992, avant de donner la parole à Adolphe Haenni, syndic de Fétgny, qui déclara que la commune de Fétigny ainsi que toute la population soutenait leur club de football.

Pour de nombreux footballeurs, cette soirée fut entrecoupée par des passages à l'Auberge, où la télévision leur permit d'assister aux deux premiers sets victorieux de l'équipe suisse de tennis lors du double de la Finale de la coupe Davis. A cet instant, l'ambiance était d'ailleurs à son paroxysme. Ensuite, des jeux furent organisés. Dans un premier temps, quatre dames durent reconnaître, les yeux bandés, leurs maris en leur touchant seulement le haut du corps. Tous semblèrent reconnaître leur mari; et pourtant les vrais maris s'étaient rassis entretemps, laissant la place à quatre autres hommes. Quels rires... Puis, Alexandre Joye et Mireille Pillonel, ayant eux aussi les yeux bandés, durent s'habiller; Mireille avec une tenue masculine et Alexandre avec une tenue féminine. Tous deux eurent passablement de problèmes à enfiler certains vêtements pour le plus grand plaisir du public. Enfin, Fatima Granget eut la rude tâche de donner le biberon à son bébé: le charmant "Dédé" Jaccoud.

Cette édition fort réussie du Noël du foot qui se déroula dans la bonne humeur la plus totale se termina pour la plupart par un passage au bar, et pour certains alors que l'aube commençait à pointer.

Claude Pillonel

NOEL

Noël c'est une nuit froide et mystérieuse,
Brillante par les lumières d'étoiles,
Troublante par le feu de la lune,
Illuminée par les bougies des sapins.

Noël c'est la fête de l'amour !
Des gens, se font des cadeaux,
S'occupent des démunis,
Accueillent les esseulés.

Noël les familles se rassemblent,
Se retrouvent dans la joie
C'est la fête de la paix.
Tout le village va à la messe !

Minuit ! Les cloches sonnent !
Jésus est né ! Prions, chantons, remercions.
C'est la fête de l'amour,
C'est le partage.

Oui c'est la fête de l'amour,
Le Père nous a donné son fils.
Le cadeau du Roi des Rois
C'est divin ! C'est merveileux !

Gloire à Dieu pour son Amour.

Julia Laudiat

Si vous désirez être régulièrement informé des spectacles de

L'ARLEQUIN THEATRE de POCHE

remplissez ce coupon et renvoyez-le à L'Arlequin - Théâtre de poche, 1532 Fétigny.

NOM & Prénom: .....

adresse: .....

NP / Localité: .....

Durant toute la saison, de 8h. à 17h. du lun. au ven.

LOCATIONS - RENSEIGNEMENTS - ABONNEMENTS

Une Messe de Minuit pas comme les autres

Une fois n'est pas coutume, le Choeur mixte de Fétigny vous propose cette année que la Messe de Minuit soit animée par toute la population.
Chanter la messe en paroisse: enfants, adultes, jeunes et moins jeunes, afin que chacun participe activement à cette veillée de Noël.
Ce sera aussi l'occasion de reprendre de vieux "Noël" laissés de côté par le chant en polyphonie.

AGENDA

Fétigny

LOTO :

Vendredi 8 janvier à 20h15
Loto du club des cent

Vendredi 22 janvier à 20h15
Loto du Tir

Vendredi 5 février à 20h15
Loto des Dames

THEATRE :

Vendredi 29 janvier
samedi 30 janvier
Branch (humour) à l'Arlequin

Vendredi 5 février
Samedi 6 février
Gérald-William (café-théâtre)
à l'Arlequin

Une année est bientôt passée

Les beaux souvenirs sont restés,
Les mauvais, on veut les effacer.
Hélas! Les bons et les mauvais
Se côtoient dans une année.

Novembre brumeux et gris
N'attriste pas nos cœurs.
Les sociétés ont repris du labeur,
Et le temps passe... comme des fleurs.

Pour Noël, nous serons remplis de joie;
Car la fête nous réjouit
Et occupe nos esprits.
Les chants, les cultes, les messes,
Feront oublier nos soucis.

Nos tout-petits souffleront les bougies
Accrochées à l'arbre de Noël,
Les yeux rayonnant d'étonnement.
Les parents, heureux de leur offrir des présents;
L'amour est dans tous les cœurs.

La neige est tombée doucement.
Maintenant, dans le ciel, les étoiles s'illuminent.
La paix et la douceur sont sur toute la terre.
A bientôt pour une nouvelle année
Qui sera vite passée.

Julia Liaudat

JAB
1532 Fétigny

Salon de Coiffure
BERNADETTE
Tél. 037 / 61 41 16

vous présente
ses meilleurs voeux
pour l'année 1993

GRAND LOTO

Samedi 9 janvier 1993

à 20h.15

salle de l'école, café et pavillon

25 séries pour 8 fr. le carton
magnifique pavillon de lots
d'une valeur de **4'500 fr.**

Service de bus :

Moudon 18h30 Lucens 18h45
Payerne 19h00 Fétigny 19h10

Se recommande : le groupement des Dames

MENIERES